

« Le numérique constitue une formidable opportunité pour les patients »

Gilles Litman, directeur Performance & Innovation à Sanofi France, revient sur les défis auxquels doit faire face le secteur de la santé à l'ère du numérique.

La révolution numérique de la santé est en cours : l'Internet des objets, le Big data et la e-santé bouleversent le secteur. Comment Sanofi entend-il y répondre ?

Gilles Litman : La révolution numérique est effectivement en train de changer profondément notre manière d'appréhender la santé. Elle constitue une formidable opportunité d'améliorer la prise en charge des patients en répondant aux enjeux de santé du XXI^e siècle en matière de prévention, d'éducation, d'observance, de coordination des soins et de télésurveillance tout en facilitant l'efficacité du système de santé. Pour s'inscrire dans cette dynamique, Sanofi met en place une stratégie d'innovation qui va bien au-delà des médicaments pour intégrer des solutions de santé innovantes. Aujourd'hui, nous proposons déjà des applications pour smartphone pour les patients souffrant de maladies chroniques comme l'arthrose du genou (ArthMouv) ou l'insuffisance rénale (Mission Phosphore), une solution de télémédecine Diabeo pour les patients diabétiques de type 1 et 2 traités par insuline, mise au point avec l'association CERITD et l'éditeur Voluntis, ou encore des sites internet d'information comme www.antibio-responsable.fr pour promouvoir auprès du grand public la « juste utilisation »

des antibiotiques. Tous ces exemples témoignent de la volonté de Sanofi d'être à l'avant-garde de cette révolution numérique et technologique pour répondre aux nouveaux besoins de santé des patients.

Quels modes de relations entendez-vous tisser avec les géants du numérique - vous avez récemment signé un accord avec Google - et les start-up alors que l'innovation s'avère essentielle à la survie de l'entreprise ? Quels sont les enjeux d'une telle approche collaborative ? Quels en sont les freins ?

G. L. : Notre partenariat avec Google illustre parfaitement notre stratégie d'innovation ouverte. Il s'agit pour Sanofi et Google de combiner leurs expertises respectives en sciences et en technologie, pour travailler sur de meilleures façons de collecter, d'analyser et de comprendre les multiples sources d'information impactant le diabète. Cette collaboration constitue un espoir pour les patients de voir la gestion de leur diabète facilitée, ce qui réduirait le risque de complications, améliorerait les résultats et abaisserait le coût des soins.

Cette stratégie, Sanofi l'applique également avec tous les acteurs afin de faire émerger des solutions d'e-santé et de télémédecine innovantes, dans une logique d'alliance de compétences. C'est la raison pour laquelle Sanofi investit les lieux d'innovation comme Le Village By Crédit Agricole ou l'incubateur e-santé de Paris Région Lab (situé à Boucicaud) et noue des partenariats avec des hôpitaux comme le CHU



© Franck Fouquet

de Toulouse avec lequel nous avons développé Mon Gluco-compteur, des start-up comme dmd Santé, des PME, des pôles de compétitivité comme Lyonbiopôle, ou encore des écoles et des universités.

La disruption digitale du domaine de la santé soulève des inquiétudes notamment en matière de protection des données personnelles, de

confiance, de sécurité et de conception même de notre système de sécurité sociale. Quelles sont vos attentes vis-à-vis du régulateur pour définir un juste équilibre entre innovation et confiance ?

G. L. : En effet, il appartient au régulateur de définir des normes en matière d'accès aux données de santé qui prennent en compte les enjeux en termes d'innovation et de sécurité tout en garantissant la confiance des citoyens. À ce titre, chez Sanofi, nous sommes particulièrement attentifs aux discussions en cours autour du

Des coopérations pour analyser les données sur le diabète

projet de loi de modernisation du système de santé qui prévoit notamment une ouverture des données de santé sous certaines conditions. Nous considérons qu'il s'agit là d'une formidable opportunité de rendre la recherche et l'innovation françaises plus compétitives, d'améliorer la prise en charge et l'information des patients grâce à un suivi en vie réelle de nos médicaments et d'optimiser l'efficacité du système de santé grâce à une évaluation économique fondée sur la valeur observée. Cet accès sous certaines conditions constituerait véritablement un changement de paradigme ainsi qu'une véritable avancée en termes de santé publique et d'économie de la santé. ☞

Questions de Carole Ulmer, directrice des études à Confrontations Europe



© Union européenne - Alain Schroeder / Reporters Press Agency